



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES POUR L'AFRIQUE

Treizième Session

Entebbe, Ouganda: 27 – 30 octobre 2004

**STRATÉGIES/MÉCANISMES POUR UN MEILLEUR REPORTAGE SUR LES  
PÊCHERIES DE CAPTURES CONTINENTALES ET L'AQUACULTURE  
CONTINENTALE**

### Collecte et diffusion des données de la FAO sur la pêche

L'unité de la FAO chargée des informations, des données et des statistiques FIDI, recueille chaque année des statistiques mondiales sur la production aquacole et des captures, sur la valeur, le commerce, la consommation apparente des produits aquacoles, sur les bateaux de pêche et les pêcheurs. Ces statistiques sont généralement fournies par les correspondants nationaux dans les ministères appropriés (le plus souvent ce sont les ministères des pêches, de l'aquaculture ou de l'agriculture). Tous les questionnaires à cet effet sont disponibles sur fichiers électroniques<sup>1</sup> et, de plus des copies imprimées sont postées aux personnes ressources désignées dans les pays. Les données rapportées par les pays sont soigneusement vérifiées, validées ; et lorsque des données douteuses sont soumises, le correspondant national est contacté pour des clarifications. Toutefois, la qualité des statistiques de la FAO dépend en fin de compte de la précision et de la fiabilité des statistiques recueillies sur le plan national et fournies à la FAO. En l'absence de reportage, la FAO tente de trouver d'autres sources auxiliaires d'informations desquelles des projections peuvent se faire. Les données de base sur les statistiques des pêches de la FAO sont téléchargeables<sup>2</sup> ensemble avec le logiciel FISHSTAT Plus pour être consulté, ou bien la demande peut être faite à la FAO qui les envoie sous forme de CD.

### Résumé des statistiques sur les pêches de capture et de l'aquaculture continentales

Les productions provenant des captures et de l'aquaculture dans les eaux continentales de l'Afrique pour les trois dernières années et pour lesquelles des données existent (2000 – 2002) sont

<sup>1</sup> Pour télécharger les questionnaires électroniques : <ftp://ftp.fao.org/fi/STA/e-questionnaires/>

Pour retourner les questionnaires électroniques : [FIDI-e-Forms@fao.org](mailto:FIDI-e-Forms@fao.org)

<sup>2</sup> Pour télécharger le logiciel FISHSTAT Plus et les données de base/ <http://www.fao.org/fi/statis/fisoft/FISHPLUS.asp>

Pour demander le CD : [FIDI-Inquiries@fao.org](mailto:FIDI-Inquiries@fao.org) ou écrivez à : The Senior Fishery Statistician, Fisheries Department – FIDI, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy.

présentées par pays dans le tableau 1 et le tableau 2. Les rapports sur la production des pêches de captures en provenance des eaux continentales africaines ont indiqué une légère mais constante croissance depuis 1980, soit une augmentation annuelle de 2,3% au cours de la période 1980-2002 (Voir Figure 1). Pour la période 2000-2002, une légère croissance annuelle de 1,0% fut remarquée. En réalité, il y a eu un léger déclin dans la récolte de 2000 à 2001, suivi d'une augmentation de 2,0% de 2001 à 2002 (Voir Tableau 1).

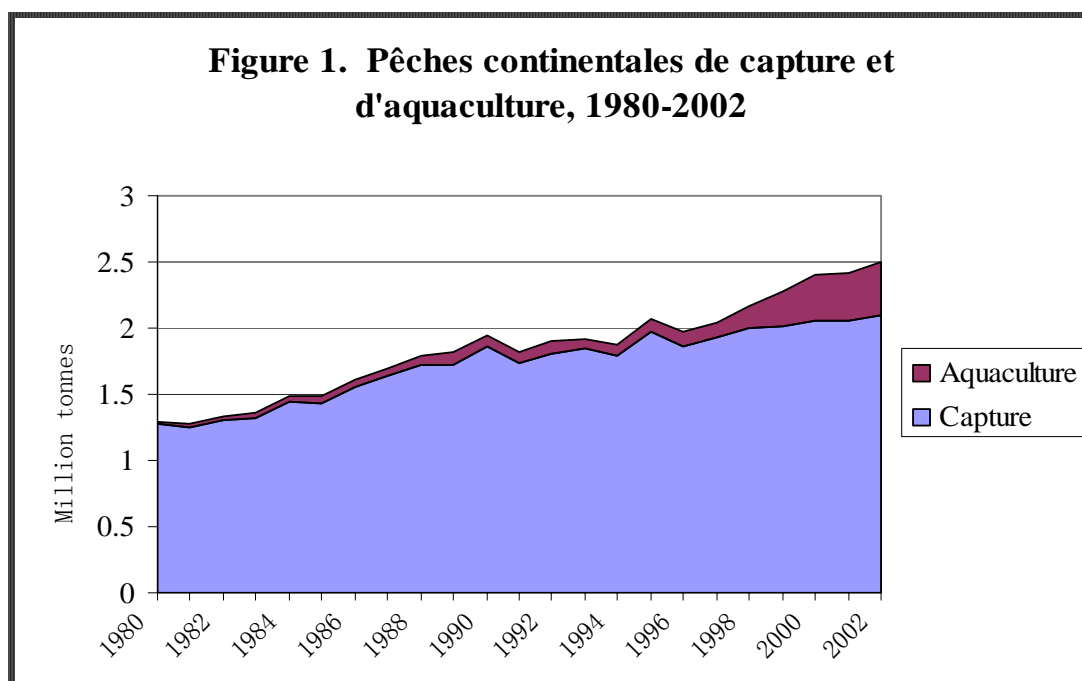
L'Egypte a enregistré la plus grande prise dans les eaux continentales avec 292 645 tonnes, suivi de la Tanzanie (273 792 tonnes), l'Ouganda (281 889 tonnes) et de la République Démocratique du Congo (251 000 tonnes). Ont aussi enregistré des prises de plus de 100 000 tonnes, Le Nigeria (187 233 tonnes) et le Kenya (137 792 tonnes). Ces six pays comptent pour plus de 63% des productions totales des pêcheries de capture du continent.

30% pratiquement de la production des pêcheries de capture par espèces de poisson ont du être estimée par la FAO en 2002 (tableau 3), puisque plusieurs pays n'ont pas fourni d'informations à ce sujet à travers l'enquête statistique de la FAO ou par d'autres moyens. Malheureusement, la plupart de la production des pêcheries de capture continentales n'est pas rapportée au niveau des espèces. En effet, l'article individuel faisant l'objet de la plus forte prise pour l'année 2002 était « Freshwater fishes nei<sup>3</sup> » avec 941 557 tonnes, soit 45% du total. Le pourcentage de production totale non rapportée au niveau des espèces avait dépassé 70% en 2002. Cela représente une augmentation par rapport aux deux dernières années, bien qu'on puisse noter une amélioration relative aux données rapportées en 1980 et 1990 (Voir tableau 4). Evidemment la grande quantité de poissons non identifiés rend difficile l'analyse des espèces dans les récoltes des pêcheries continentales de l'Afrique. La perche du Nil (*Lates niloticus*) a été citée en deuxième position avec une récolte de 257 272 tonnes (12% du total), suivi par « *Tilapias nei* » et le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*) avec 213 412 et 207 572 tonnes respectivement (ils représentent ensemble 20% du total).

Bien que très en dessous de la récolte des pêcheries de capture, la production de l'aquaculture continentale en Afrique connaît une croissance beaucoup plus rapide au cours des dernières années. De 1980 à 2002, la production signalée a monté de 25 652 tonnes à 405 410 tonnes, une augmentation annuelle en moyenne de 13,4%. De 2000 à 2002, la production a augmenté d'un taux annuel de 7,7%. La part de l'aquaculture dans la production des pêcheries continentales a augmenté de 2% en 1980 à 16% en 2002 (Figure 1).

---

<sup>3</sup> « nei » signifie « de nulle part inclus » ce qui indique qu'aucune autre espèce n'a été signalée.



(Source: FAO FishStat Plus v. 2.3; Production des pêcheries de capture et d'aquaculture: 1950 - 2002)

Présentement, la production de l'aquaculture continentale est dominée par l'Égypte, qui, en 2002 comptait pour 340 556 tonnes, soit 84% de la production totale. La production aquacole du Nigeria était de 30 663 tonnes suivie par celle du Ghana (6000), l'Ouganda (4 915) et la Zambie (4 200). Presque la moitié de la production aquacole (193 225 tonnes) est faite de tilapias- principalement le tilapia du Nil (178 762 tonnes). Les carpes et autres cichlidés avaient compté pour 96 523 tonnes (24%) et la production du mullet gris à tête plate était de 80 675 tonnes (20%).

La plupart de la production aquacole a été signalée par les pays et il n'y a qu'un petit pourcentage qui a été estimé par la FAO (Voir tableau 5). Retenez qu'en 1980, essentiellement toutes les productions aquacoles continentales avaient été estimées, alors que le chiffre était moins de 5% pour 2000-2002. Il existe cependant plusieurs pays où la production a été rapportée ou estimée, par conséquent ces chiffres pourraient sous estimer la véritable production.

### Importance des statistiques de pêche fiables

Des statistiques complètes, précises et fiables sur la production des pêches continentales de capture et de l'aquaculture sont cruciales pour une bonne planification et une bonne gestion de ce secteur. Ces deux secteurs de pêcheries peuvent jouer un rôle important dans la plupart des mandats au centre des préoccupations de la FAO et des gouvernements, y compris l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'encouragement du développement économique et l'allègement de la pauvreté. La collecte et l'interprétation des informations statistiques peuvent permettre d'assurer que le secteur soit planifié et développé d'une manière durable sur le plan économique et de l'environnement. Un engagement doit être pris en vue du développement de systèmes statistiques appropriés pour le suivi des pêches de capture et de l'aquaculture de concert avec le développement du secteur.

Certains besoins d'informations sur le statut et les tendances des pêcheries au niveau national et régional consistent à :

- faciliter la préparation des plans de gestion et de conservation des pêches pour une pêche durable, la sécurité alimentaire, et de meilleurs bénéfices sociaux et économiques ;

- faciliter le suivi et la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable ;
- affirmer l'engagement des gouvernements et de la région pour une pêche responsable ;
- renforcer la connaissance sur la contribution et le statut des différentes parties du secteur de la pêche, y compris la pêche à petite échelle et la pêche de subsistance ;
- supporter les prises de décision et la gestion avec un large éventail d'information sur la pêche y compris les informations environnementales et socio économiques ; et
- améliorer le suivi des stocks communs.

### Utilisation de ARTFISH et d'autres développements

L'amélioration des aspects méthodologiques des programmes statistiques de pêche est une fonction normative fondamentale de la FAO. La FIDI, l'unité chargée du développement des statistiques de pêche au Département des pêches de la FAO, poursuit ses efforts en dotant les producteurs de données, de guides et de manuels pratiques relatifs aux techniques et méthodes d'échantillonnage. Le plus récents de ces documents porte sur les instructions d'usage pour des procédures standard d'informatique, un manuel pratique sur la conception de l'échantillonnage et de l'enquête, et un document de méthodologie qui fournit des informations théoriques sur la conception d'enquêtes rentables et durables sur la pêche.

Parallèlement au développement d'une méthodologie statistique pour des enquêtes portant sur un échantillon de pêcherie, FAO/FIDI a aussi mis l'accent sur la promotion de l'utilisation d'un logiciel informatique standardisé pour des programmes sur des statistiques de pêche à grande échelle, connu de ses usagers comme ARTFISH (« Approches, Règlements et Techniques pour le Suivi des Statistiques de Pêche »). ARTFISH est un ensemble intégré d'approches statistiques et de modules informatiques standardisés destinés à faciliter la conception et la conduite d'enquêtes après débarquement, sur la production et les valeurs des poissons. Introduit d'abord en 1994 comme un premier prototype, ce logiciel a depuis ce temps été appliqué dans environ 20 pays à travers le monde. Le bien fondé de l'utilisation de procédures statistiques et d'un logiciel standards dans les systèmes de collecte de données sur de moyennes/larges échelles est que :

- (a) La plupart des systèmes de collecte de données ont plusieurs caractéristiques communs, quels que soient leur environnement et leurs aspects méthodologiques et opérationnels individuels ;
- (b) Il faut environ trois ans pour qu'un système de collecte de données conçu sur mesure puisse se développer et être appliqué. Les coûts de développement sont énormément réduits à travers l'utilisation d'approches et de logiciel standard et sans erreur.

Plusieurs pays à travers le monde et en Afrique se sont servis du logiciel ARTFISH dans la pêche de capture dans le cadre de projets financés par le Programme de coopération technique (PCT). Une expansion du système ARTFISH sera bientôt disponible pour la collecte aussi bien de statistiques aquacoles. Le module comprend les méthodologies de collecte de données mieux adaptées à chaque typologie d'aquaculture (rurale contre commerciale, petite échelle contre grande échelle) afin de présenter un système pour le traitement des données, et de porter les données d'échantillon totales au degré de fiabilité connu dont chaque pays pourra se servir pour améliorer les statistiques aquacoles. De plus, sous la page Web de FIGIS, il se trouve maintenant un site pour ARTFISH (<http://www.fao.org/fi/artfish.htm>) qui permet aux usagers de télécharger, d'installer et d'utiliser ces programmes sans avoir besoin d'appliquer officiellement des projets.

## **Statut des efforts régionaux pour l'amélioration des statistiques de pêche**

La FAO dispose de mécanisme pour apporter de l'aide aux nations membres qui souhaitent développer ou améliorer leurs systèmes statistiques. Des projets (tels que l'application de ARTFISH) ont été proposés ou mis en œuvre dans le cadre du Programme de coopération technique pour aider les membres à améliorer ces systèmes. Pour les petits pays, un projet uniquement consacré aux statistiques sur les pêches continentales de capture et/ou sur l'aquaculture ne pourrait pas assurer une utilisation efficace des ressources. Toutefois les projets régionaux et la coopération, ou la coordination avec d'autres améliorations de données de pêche ou améliorations de données agricoles pourront rendre plus précieuse une telle proposition. Surtout les approches régionales pour le suivi statistique des pêches concernant les ressources communes peuvent être considérées - par exemple le Lac Tanganyika ou le Lac Malawi entre autres.

Une autre considération dans la formulation de projets qui est devenue au cours de ces derniers temps un sujet de préoccupation est l'harmonisation des statistiques de pêche avec d'autres types de statistiques agricoles. A un niveau donné, les programmes statistiques de pêche doivent être logiquement liés à d'autres systèmes de production de statistiques alimentaires et agricoles, afin de donner une image plus complète de la proportion de protéine animale dans la consommation alimentaire et, en général de la contribution totale des pêches à l'économie nationale.

## **Recensement mondial du programme agricole**

La division des statistiques (ESS) de la FAO est présentement en train de développer le programme pour le Recensement Mondial de l'Agriculture 2010 – qui doit être mené au début de 2006. Le programme est bâti autour d'un questionnaire «principal» et de «modules» de choix administrés en se servant des propriétés agricoles comme base pour cette enquête. Il est anticipé que le questionnaire principal comprenne seulement des questions limitées relatives à la pêche et à l'agriculture. Par exemple on pourra poser une question sur la présence des activités agricoles et une question sur les activités de pêche. Il est envisagé que ces questions limitées constitueront la base pour des modules de suivi et des enquêtes d'échantillonnages correspondants.

FIDI développe le module pour l'aquaculture en collaboration avec ESS et il est prévu qu'un module pour les activités de pêche continentale soit aussi développé. Les pays qui font le recensement agricole auront le choix d'inclure les modules les plus pertinents aux activités entreprises à ce niveau. Il y aura évidemment des considérations de coût qui vont déterminer l'étendue du recensement ; Toutefois, même si les pays choisissent de ne pas entreprendre un module particulier, les questions au niveau du questionnaire principal sont conçues pour servir de base aux futures enquêtes sur l'échantillonnage. A titre d'exemple, toutes les propriétés agricoles qui signaleront la présence d'activités aquacoles peuvent être retenues plus tard pour répondre plus en détails aux questions sur la nature de ces activités.

## **Stratégie pour améliorer les informations sur les statuts et les tendances des pêches de capture**

La stratégie pour l'amélioration des informations sur les statuts et les tendances des pêches de capture 2003 de la FAO (Stratégie- STF) a été adoptée par consensus à la vingt cinquième session de COFI (Février 2003) et approuvée par la vingt quatrième session du Conseil de la FAO (juin 2003). La résolution A/58/L.18 de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGA) sur la pêche durable adoptée en décembre 2003 a invité les états à soutenir la mise en application de la Stratégie-STF de la FAO au niveau national et régional avec une attention particulière au renforcement des capacités dans les pays en développement.

La Stratégie-STF est un instrument volontaire qui s'applique à tous les états et à toutes les entités. Son objectif général est d'offrir un cadre, une stratégie et un plan pour l'amélioration des connaissances et permettre une meilleure compréhension du statut et des tendances des pêches comme base pour l'adoption de politique et de gestion des pêches pour la conservation et l'utilisation durable des

ressources halieutiques dans les écosystèmes. Elle ne s'occupe pas de la collecte de données de façon isolée, mais au contraire traite de l'ensemble de la chaîne du processus notamment de la collecte de données en passant par le traitement des données, la validation, l'analyse à la préparation de conseils politiques et de gestion afin d'assurer que les données justes soient collectées et utilisées de manière efficace au niveau national et régional.

La Stratégie-STF est la clé pour l'adoption d'une meilleure politique et pour la gestion d'une pêche responsable. Elle a une portée mondiale et est conçue pour couvrir toutes les pêcheries de capture dans les eaux continentales et maritimes, y compris toutes les pêcheries industrielles, commerciales, de subsistance et de loisirs, mais ne s'applique pas à l'aquaculture (à laquelle est destinée une stratégie semblable qui fait l'objet de considération) ; et la Stratégie-STF est fondée sur de bons principes.

Dans ses délibérations en 2003 sur la Stratégie-STF proposée, COFI avait réitéré que des meilleures données et informations sont d'une importance fondamentale pour une adoption de politique et une gestion de pêche efficace, qu'elle est essentielle pour la mise en œuvre du Code de conduite et se trouve au centre du mandat de la FAO. COFI a aussi souligné qu'une grande priorité doit être accordée au renforcement des capacités et à la fourniture d'assistance technique aux pays en développement comme il a été souligné dans la Stratégie-STF. Les demandes spécifiques pour le secteur de la pêche à petite échelle ont été mises en exergue à cause de l'importance de celui-ci à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

COFI a reconnu la nécessité pour des demandes de fonds supplémentaires en vue de la mise en œuvre de la Stratégie et approuvé la proposition pour recueillir des fonds extra budgétaires auprès des bailleurs de fonds pour des projets qui exécutent la Stratégie dans le cadre du Programme FishCode de la FAO (appelé Projet FishCode STF) pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie -STF. La proposition de projet a été rendue disponible aux bailleurs de fonds afin qu'ils puissent étudier la possibilité de son financement. Jusqu'ici trois membres ont voté des fonds pour soutenir le projet et un document de projet fait l'objet de préparation en consultation avec les bailleurs de fonds. Il est prévu que le projet devienne opérationnel au cours de l'année 2004. De nouvelles assistances sont recherchées auprès des bailleurs au profit d'autres volets du projet.

L'ensemble du Projet FishCode STF est conçu pour mettre en œuvre ces actions à travers deux principaux volets que voici :

- Volet 1 : « Développement d'inventaires, de méthodologies et de directives opérationnelles.»
- Volet 2 : « Formation et mise en œuvre sur le terrain »

Le premier volet couvre la création de systèmes de description de méthodologies statistiques de pêche et de collecte de données utilisées par tous les pays et tous les organes régionaux de pêche. Il devra au même moment fournir une vue d'ensemble des stocks halieutiques et/ou des unités de gestion de pêche qui font l'objet de suivi ou non, par pays et/ou par région. Le but de cette opération qui doit être exécutée principalement par correspondance et à travers des questionnaires, est d'avoir l'image complète de tous les systèmes utilisés et de tous les stocks ou unités suivis, afin d'identifier les écarts dans le suivi et surtout pour évaluer la qualité des systèmes utilisés. Le principal inventaire couvrira les systèmes de données sur tous les aspects de pêcheries y compris les données sur les ressources, la flotte, l'emploi, la transformation, la consommation, le commerce de même que les aspects sociologiques et économiques. Cette opération facilitera aussi une évaluation des pratiques de collecte des données et de manutention par pays, la circulation des données du niveau national au niveau régional (y compris le COPACE) et au niveau mondial, et partant celui des données telles que publiées par les organes régionaux de pêche et la FAO. Enfin, elle servira de base pour les améliorations et l'identification des besoins de formation dans les pays en développement qui seront traités dans le deuxième volet.

Le but du deuxième volet est d'améliorer de façon substantielle la qualité de la collecte et de traitement des statistiques de pêche et bien d'autres données et informations sur la pêche de capture dans

des pays en développement choisis qui pratiquent d'importantes activités de pêche continentale ou maritime. Ceci permettra d'avoir de meilleures données pour la gestion des pêches au niveau national et dans le cas des stocks communs entre les pays voisins aussi bien au niveau régional. Les améliorations dans les reportages à la FAO et à d'autres agences seraient un important bénéfice supplémentaire. Le volet 2 couvre le renforcement des capacités à tous les niveaux et la mise en œuvre des systèmes de statistiques nouveaux ou améliorés et d'autres systèmes de collecte de données et de traitement dans les pays choisis. Il y a aussi la nécessité d'une meilleure interaction entre les statisticiens de pêche, les analystes de pêche, les socio économistes, et les experts d'évaluation des stocks halieutiques. Le Projet doit faciliter cette interaction.

### **Processus parallèle pour l'amélioration des informations sur le statut et les tendances des pêches**

A la suite du modèle utilisé pour la pêche de capture, un groupe de consultation et de travail d'experts a été récemment convoqué<sup>4</sup> pour conseiller la FAO sur comment améliorer le reportage sur le statut et les tendances pour l'aquaculture et comment améliorer les fiches de collecte de données de la FAO. Le rapport final provenant de ces réunions est présentement en train d'être finalisé et devra être disponible bientôt sur le site Web de la FAO ([www.fao.org](http://www.fao.org)). Le résultat de ces réunions sera le développement d'une Stratégie pour l'amélioration des informations sur le statut et les tendances de l'aquaculture qui sera soumise au Sous comité COFI sur l'aquaculture.

Plusieurs recommandations ont émergé de ces réunions y compris des conseils sur :

- des éléments de données nécessaires pour la collecte,
- amélioration de la collecte des données socio économique et des données sur l'emploi en particulier,
- collaboration accrue entre la FAO, les bureaux nationaux et les organisations régionales de pêche,
- directive émanant de la FAO aux pays portant sur les méthodologies standard de collecte des données, et
- simplification des fiches de collecte des données et d'instructions améliorées.

Il est prévu que le processus de mise en œuvre de ces suggestions sera démarré avec l'enquête sur les données de l'année 2004.

### **Conclusion**

Le reportage opportun et précis sur les activités de pêche à la FAO par les pays membres renforce l'utilité des données de la FAO dans l'évaluation des tendances régionales et l'importance des pêcheries pour ceux-ci, aussi bien que leur situation relative au reste du monde. De possibles mécanismes destinés à aider à l'amélioration des systèmes de collecte des données ont été indiqués.

Cette réunion a révélé un autre outil précieux pour l'amélioration des statistiques, il s'agit de la coopération et de la coordination régionale. Des forums internationaux, comme celui-ci, fournissent de précieuses opportunités pour le travail en réseau et la collaboration entre les nations membres. Il est envisagé qu'à ce niveau, les nations feront face à des moments et à des difficultés semblables dans leurs tentatives visant à collecter des statistiques fiables sur les secteurs de la pêche de capture et de l'aquaculture continentales.

---

<sup>4</sup> Les documents élaborés pour la consultation des Experts sont disponibles au :

[http://www.fao.org/fi/NEM/events/detail\\_event.asp?event\\_id=14402](http://www.fao.org/fi/NEM/events/detail_event.asp?event_id=14402) et ceux du Groupe de travail sont disponible au : [http://www.fao.org/fi/NEMS/events/detail\\_event.asp?event\\_id=14403](http://www.fao.org/fi/NEMS/events/detail_event.asp?event_id=14403).

Le comité est invité à commenter entre autres sujets relatifs sur :

- la situation dans leur pays concernant les données sur la pêche de capture et l'aquaculture continentales ;
- les insuffisances des données nationales et régionales comme perçues par les potentiels usagers des données ;
- les mécanismes discutés pour la coopération régionale et l'amélioration des systèmes statistiques ;
- la priorité accordée au niveau national aux données sur la pêche de capture et l'aquaculture et l'existence si possible de plans nationaux pour l'amélioration des données ;
- La Stratégie pour l'amélioration des informations sur le statut et les tendances des pêches de capture ainsi que le processus relatif à l'aquaculture et comment ils jugent que les pays en seront affectés aux niveaux national et régional.

**Tableau 1. Statistiques de la FAO sur la pêche de capture (2000-2002) pour l'Afrique – Eaux continentales**

Pays	2000	% total de 2000	2001	% total de 2001	2002	% total de 2002
Algérie	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Angola	6 000	0.3%	6 000 F	0.3%	6 000 F	0.3%
Bénin	26 400	1.3%	30 000	1.5%	29 993	1.4%
Botswana	166	0.0%	118	0.0%	139	0.0%
Burkina Faso	8 500	0.4%	8 500 F	0.4%	8 500 F	0.4%
Burundi	17 315	0.8%	8 964	0.4%	9 000 F	0.4%
Cameroun	55 000	2.7%	52 500 F	2.6%	65 000	3.1%
Cap Vert	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Rép Centrafri.	15 000 F	0.7%	15 000 F	0.7%	15 000 F	0.7%
Tchad	84 000 F	4.1%	84 000 F	4.1%	84 000 F	4.0%
Comores	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Rép Dém Congo	205 000 F	10.0%	210 000 F	10.2%	215 000 F	10.3%
Rép Congo	20 204 F	1.0%	20 200 F	1.0%	20 500 F	1.0%
Côte d'Ivoire	10 502	0.5%	10 630	0.5%	23 843	1.1%
Dibouti	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Egypte	253 470	12.3%	295 422	14.4%	292 645	14.0%
Guinée Equat.	1 076	0.1%	1 000 F	0.0%	1 000 F	0.0%
Erythrée	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Ethiopie	15 681	0.8%	15 390	0.8%	12 300	0.6%
Gabon	10 417	0.5%	9 850	0.5%	9 400	0.4%
Nambie	2 500 F	0.1%	2 500 F	0.1%	2 500 F	0.1%
Ghana	74 500	3.6%	74 500	3.6%	74 500	3.6%
Guinée	4 000	0.2%	4 000	0.2%	4 000 F	0.2%
Guinée-Bissau	200 F	0.0%	200 F	0.0%	200 F	0.0%
Kenya	210 343	10.2%	156 763	7.6%	137 792	6.6%
Lesotho	32	0.0%	24	0.0%	24 F	0.0%
Libéria	4 000	0.2%	4 000	0.2%	4 000 F	0.2%
Libye	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Madaagascar	30 000	1.5%	30 000	1.5%	30 000	1.4%
Malawi	43 000	2.1%	40 619	2.0%	41 329	2.0%
Mali	109 870	5.4%	100 000 F	4.9%	100 000 F	4.8%
Mauritanie	5 000	0.2%	5 000 F	0.2%	5 000 F	0.2%
Ile Maurice	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Maroc	1 608	0.1%	1 660	0.1%	2 112	0.1%
Mozambique	11 813	0.6%	5 284	0.3%	12 156	0.6%
Namibie	1 500	0.1%	1 500	0.1%	1 500	0.1%
Niger	16 250	0.8%	20 800	1.0%	23 520	1.1%
Nigeria	132 315	6.4%	154 175	7.5%	187 233	8.9%
Réunion	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Rwanda	6 726	0.3%	6 828	0.3%	7 000 F	0.3%
Sao Tome Princ.	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Sénégal	22 450	1.1%	20 000 F	1.0%	20 000 F	1.0%
Sevchelles	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Sierra Léone	14 000	0.7%	14 000	0.7%	14 000	0.7%
Somalie	200 F	0.0%	200 F	0.0%	150 F	0.0%
Afrique du Sud	900 F	0.0%	900 F	0.0%	900 F	0.0%

Soudan	48 000	F	2.3%	53 000	2.6%	53 000	2.5%	
Swaziland	70	F	0.0%	70	F	70	F	0.0%
Tanzanie	280 000		13.6%	283 000	13.8%	273 850	13.1%	
Togo	5 000		0.2%	5 000	0.2%	5 000	0.2%	
Tunisie	832		0.0%	860	0.0%	870	0.0%	
Ouganda	219 356		10.7%	220 726	10.8%	221 898	10.6%	
Nambie	66 671		3.2%	65 000	F	65 000	F	3.1%
Zimbabwe	13 114		0.6%	13 000	F	13 000	F	0.6%
<b>TOTAL</b>	<b>2 052 981</b>			<b>2 051 183</b>		<b>2 092 924</b>		

**NB: "F" indique que la production totale n'était pas signalée par le pays et a été estimée par la FAO**

**Tableau 2. Statistiques de production aquacole (2000-2002) de la FAO pour l'Afrique – Eaux continentales**

Pays	2000	% total de 2000	2001	% total de 2001	2002	% total de 2002
Alaérie	304	0.1%	390	0.1%	411	0.1%
Bénin	0	0.0%	0	0.0%	7	0.0%
Burkina Faso	5	0.0%	5 F	0.0%	5 F	0.0%
Burundi	100	0.0%	100 F	0.0%	100 F	0.0%
Cameroun	50	0.0%	150 F	0.0%	330	0.1%
Rép. Centrafric	120 F	0.0%	125 F	0.0%	0	0.0%
Rép. Dém. Conao	2 076	0.6%	2 744	0.7%	2 965	0.7%
Rép. Conao	200 F	0.1%	200 F	0.1%	0	0.0%
Côte d'Ivoire	1 197	0.3%	1 025	0.3%	806	0.2%
Egypte	297 935	85.2%	312 879	85.3%	340 556	84.0%
Ethiopie	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Gabon	558	0.2%	102	0.0%	83	0.0%
Namibie	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Ghana	5 000	1.4%	6 000	1.6%	6 000 F	1.5%
Guinée	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Kenya	512	0.1%	1 009	0.3%	798	0.2%
Lesotho	8	0.0%	8	0.0%	8 F	0.0%
Libéria	22	0.0%	14	0.0%	14 F	0.0%
Libye	100 F	0.0%	100 F	0.0%	0	0.0%
Madagascar	2 480 F	0.7%	2 350	0.6%	2 400	0.6%
Malawi	530 F	0.2%	568	0.2%	642	0.2%
Mali	30	0.0%	500 F	0.1%	1 098	0.3%
Ile Maurice	83	0.0%	53	0.0%	49	0.0%
Maroc	1 005	0.3%	672	0.2%	623	0.2%
Mozambique	0	0.0%	0	0.0%	77	0.0%
Namibie	10 F	0.0%	10 F	0.0%	15	0.0%
Niger	15	0.0%	21	0.0%	40	0.0%
Nigeria	25 718	7.4%	24 398	6.7%	30 663	7.6%
Réunion	127	0.0%	102	0.0%	97	0.0%
Rwanda	270	0.1%	435	0.1%	612 F	0.2%
Sénégal	9	0.0%	10	0.0%	22	0.0%
Sierra Léone	30 F	0.0%	30 F	0.0%	0	0.0%
Afrique du Sud	1 751	0.5%	1 537	0.4%	1 537 F	0.4%
Soudan	1 000	0.3%	1 000	0.3%	1 600	0.4%
Swaziland	69 F	0.0%	72 F	0.0%	0	0.0%
Tanzanie	210	0.1%	300	0.1%	630	0.2%
Togo	102	0.0%	120	0.0%	1 025	0.3%
Tunisie	834	0.2%	913	0.2%	869	0.2%
Ouganda	820	0.2%	2 360	0.6%	4 915	1.2%
Zambie	4 240 F	1.2%	4 200 F	1.1%	4 200 F	1.0%
Zimbabwe	2 151	0.6%	2 285	0.6%	2 213	0.5%

**TOTAL****349 671****366 787****405 410**

IB "F" indique que la production totale par le pays n'avait pas été signalée et a été estimée par la FAO

**Tableau 3. Pourcentage de production de capture estimée du total des années choisies**

	1980	1990	2000	2001	2002
	t	t	t	t	t
<b>Zone totale de pêche 01</b>	1,271,389	1,860,551	2,052,981	2,051,183	2,092,924
Production de capture rapportée par pays	1,141,471	1,620,550	1,596,475	1,416,983	1,482,087
Production de capture estimée par la FAO	129,918	240,001	456,506	634,200	610,837
<b>Pourcentage</b> de production estimée sur le total total	10.2%	12.9%	22.2%	30.9%	29.2%

**Tableau 4. Pourcentage de production de capture non rapportée au niveau des espèces**

	1980	1990	2000	2001	2002
	t	t	t	t	t
<b>Zone totale de pêche 01</b>	1,271,389	1,860,551	2,052,981	2,051,183	2,092,924
Production de capture rapportée comme "Freshwater fishes nei"	675,859	884,464	858,402	843,494	941,557
Production de capture rapportée au niveau d'autres taxonomiques au delà des espèces	427,921	467,054	541,607	561,457	533,398
Production de capture rapportée au niveau des espèces	167,609	509,033	652,972	646,232	617,969
<b>Pourcentage</b> de production rapportée comme "Freshwater fishes nei"	53.2%	47.5%	41.8%	41.1%	45.0%
<b>Pourcentage</b> total de production non rapporté au niveau des espèces	86.8%	72.6%	68.2%	68.5%	70.5%

**Tableau 5. Pourcentage de production aquacole estimée du total des années choisies**

	1980	1990	2000	2001	2002
	t	t	t	t	t
<b>Zone totale de pêche 01</b>	25,652	77,289	349,671	366,787	405,410
Production aquacole rapportée par pays	116	73,520	341,892	361,792	392,934
Production aquacole estimée par la FAO	25,536	3,769	7,779	4,995	12,476
<b>Pourcentage</b> production estimée au total	99.5%	4.9%	2.2%	1.4%	3.1%